Image not found or type unknown

Litiges concernant des intérêts réclamés par huissier

Par **SimplyMary**, le **04/09/2012** à **13:18**

Bonjour

Mon fils a contracté, il y a quelques années, un crédit à la consommation. Percevant l'allocation Adulte Handicapé il n'a pu s'acquitter des mensualités demandées par l'organisme de crédit. Le dossier a donc été remis à un cabinet d'huissier. Ne pouvant bien sûr pas régler cette dette dans sa totalité j'ai demandé à verser des mensualités, qui étaient de 170 € au départ, l'huissier en question n'acceptant pas de sommes inférieures ! Mais j'ai obligatoirement dû descendre à 100 €...ils n'ont rien dit, et j'ai continué à payer...jusqu'au mois de juillet, j'ai emprunter 500 € pour solder la créance. Qu'elle ne fut pas mon étonnement lorsqu'il y a une quinzaine de jours les huissier me contacte pour me réclamer un peu plus de 400 €...d'intérêts. Que puis je faire, quels sont nos droits ? Mon fils n'est financièrement pas solvable et moi je travaille à mi-temps. Il me menace mon fils d'intervenir à son domicile afin de le saisir. Je vous remercie par avance de l'aide que vous pourrez m'apporter.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés